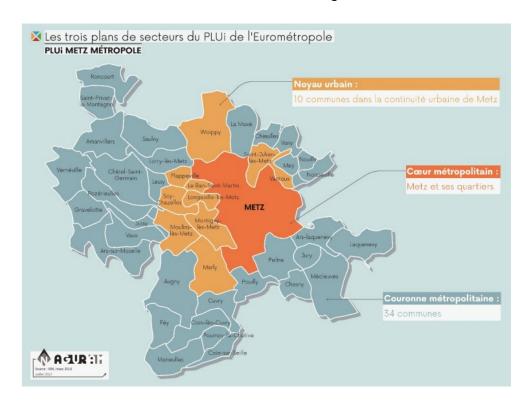
ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

du 23 octobre au 1er décembre 2023

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques



Décision de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Strasbourg en date du 23 mai 2023

Arrêté de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Eurométropole de Metz en date du 03 octobre 2023

VOLUME 2 ANNEXES

Madame Valérie TROMMETTER Madame Marie-Elisabeth BECKER Monsieur Alain FABER Commission d'enquête

SOMMAIRE

ANNEXE 1 - Premier avis d'ouverture de l'enquête publique par voies de presses	régionales 3
ANNEXE 2 - Second avis d'ouverture de l'enquête publique par voies de presses r	égionales.6
ANNEXE 3 - Liste des propriétaires des monuments historiques concernés par les	projets de
PDA	9
ANNEXE 4 - Modèle de courrier envoyé à un propriétaire de monument historique	e concerné
par les projets de PDA	15
ANNEXE 5 - Réponses des propriétaires des monuments historiques concernés pa	r les projets
de PDA	20
ANNEXE 6 - Procès-verbal de synthèse	30
ANNEXE 7 - Mémoire en réponse du Maître d'Ouvrage	32
ANNEXE 8 - Demande de prolongation de délai pour le rendu du rapport et des co	onclusions
motivées et réponse du Maitre d'Ouvrage	33
ANNEXE 9 – Certificats d'affichage	

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

ANNEXE 1 - PREMIER AVIS D'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE PAR VOIES DE PRESSES REGIONALES

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

Premier avis d'ouverture de l'enquête publique par voie de presse régionale La Semaine du 5 octobre 2023

40 / LA SEMAINE DU 5 OCTOBRE 2023



Par décision du TJ de METZ en date du 1909/2013 le Directeur départemental et les Finances Phéliques de Meurle de Par décision du TJ de METZ en date du 1909/2013 le Directeur départemental et Par décision du TJ de METZ en date du 1909/2013 le Directeur départemental et Moseille, 50 rue des points 54000 1809/2023 le Directeur départemental ANACV, a été nommée curatric et de l'en vau de recueill les observations (ROSSMANN Henri décéde le le NACV, a été nommée curatric et de Mem et décedé le le lettre recommandé avec AR.

ACROSSMANN Henri décéde avec AR.

ACROSSMANN HENRI AR.

Mairie d'Ars-sur-Moseille Mairie d'Ars-sur-Moseille ARIONNI HENRI HEN

icision du TI de METZ en date du 2023 le Directour départemental 2023 le Directour de Directour 2023 le Directour 2023 le

All 2000/133 | All 2000/134 | Par décision du TJ de METZ en date du 1909/2023 le Directeur départemental des Finances Publiques de Meurthe des Finances Publiques de Finances Publiques de Meurthe des Finances Publiques de Finances Publiques de Finances Publiques de Meurthe des Finances Publiques de Meurthe des Finances Publiques de Finances Publ

DIVERS \

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE METZ MÉTROPOLE ET PROJETS DE PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS (PDA)

PREMIERE PARUTION

Dra metté FT n°02/022 de 02/10/2023, le Précident de Metz Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique dont l'objet porte sur le projet de Plain Local d'Urbanisme intercommunal (PLIJ) arrêté de Metz Métropole et sur les projets de Plainters Dellimités des Abords (PDA). Elle se dévoulers pendant 40 nous consécurifs de 23 ectobre 2023 19/00/0 au le re décembre 2023 19/00/0 au le redécembre 2023 19/00/0 au

11a unt 1 Otojet u une evaluation environnementale. Les projets de création de 28 Périnheires Délimités des Abords (PDA) concernent l'ensemble des monuments historiques du territoire de Metx Métropole et sont im-plantés sur 25 communes. Ces périnheires viennent modifier ceux de protection des monuments historiques existants et se traduiront par une servitude d'utilité publique ammété au PLU.

Lieu de la permanence	Date et heure	
Mairie de Noisseville	26 octobre 2023 de 13h à 16h	
Mairie de Mécleuves	27 octobre 2023 de 9h à 12h	
Mairie d'Ars-sur-Moselle	27 octobre 2023 de 13h30 à 16h30	
Maison de la Métropole	4 novembre 2023 de 9h30 à 12h	
Mairie de Metz Devant-les-Ponts	9 novembre 2023 de 9h à 12h	
Mairie de Metz Queuleu	9 novembre 2023 de 14h à 17h	
Mairie de Saint Julien-lès-Metz	13 novembre 2023 de 10h à 13h	
Mairie de Peltre	13 novembre 2023 de 16h à 19h	
Mairie de Lorry-lès-Metz	14 novembre 2023 de 9h à 12h	
Lieu de la permanence	Date et heure	
Mairie de Marly	14 novembre 2023 de 15h30 à 18h30	

Mairie de Marry	de 15h30 à 18h30
Mairie d'Amanvillers	17 novembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Metz Magny	20 novembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Woippy	20 novembre 2023 de 14h à 17h
Mairie de Metz Vallières	25 novembre 2023 de 9h30 à 12h
Mairie de Longeville-lès-Metz	29 novembre 2023 de 16h à 19h
Mairie de Fey	30 novembre 2023 de 9h à 12h
Maison de la Métropole	30 novembre 2023 de 14h à 17h

autre procédé en usage dans les communes.

La commission d'enquête disposers d'un délai de trente jour pour transmettre au Président de Mêter Métropole les dossières avec son rapport dans leur les processes de la commission d'enquête les dossières avec son rapport dans leur les l'enquêtes de Périnables Délimités des Abords.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition de public au siège de Mêter de la Métropole et en Préfecture durant un an.



Cration d'une chambre funéraire
Monsieur Eric FIEVET, gérant de la société civile immobilière « FONCIERE
site de l'Esta compétence musière d'environment est par ailleure consultable sur le
cété civile immobilière « FONCIERE
site funéraire de l'Esta compétence musière d'environment est par ailleure consultable sur le
cété de Moraux à SANIT-MIHIEL
togate de Moraux à SANIT-MIHIEL
de AMEZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE de
MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE de
MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE de
MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENT
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ (57280), VARIENTE
de MAZIZIRIS-LS-MENTEZ

sainc enquêtur soron tena à la de - Un hail d'entrée salon d'accueil 350 om 2 hors santiares - 4 salles d'attentes de 1 | 10 nz, 12,40 nz | 1,280 nz 2 et 4 nz)

Commune de SAINTE-BARBE

COMMUNE DE FONTOY

ADJUDICATION DE LA CHASSE
Location, de la Chasse
communale

Cette groupes and Plan Local d'Urbanisme.

Cette groupes and Plan Local d'Urbanisme.

-4 salles d'attentes de 11,0 m2, 12,40 mule 12,280 m2 et 14 m2

-1 salons de présentation de 20,90 m2, 12,80 m2 et 14 m2

-1 salons de présentation de 20,90 m2, 12,80 m2 et 14 m2, 12,80 m2 et 14 m2, 12,80 m sement: 30 janvier 2024
Horaires d'ouverture au public. du lundi
sa samedi de 09 h à 18 beures.
Cette création est soumis à décision
préfectorial après consullation du conseil
de préfectorial perès consullation du conseil
de préfectorial perès consullation du conseil
de de conseil
de de sur mois pour approvier pa
deux mois pour approvie

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

Premier avis d'ouverture de l'enquête publique par voie de presse régionale Le Républicain Lorrain du 5 octobre 2023

Jeudi 5 octobre 2023

Avis publics

METZ METROPOLE

Avis d'enquête publique unique

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz Metropole et projets de périmètres délimités des abords (PDA)

la Métropole et lors des permanences mentionnées d'après. To outre, une vession alégie du docisier sat disponible dans les lieux routre, une vession alégie du docisier sat disponible dans les lieux Pendant l'oute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres paire, tenus à sa disposition, aux jours et heures habitudes d'ouverture ; et heures habitudes d'ouverture ; d'en l'entre de la descripció à l'attention de la Présidence de la commission de la Métropole à l'attention de la Présidence de la commission de la Métropole à l'attention de la Présidence de la commission de la Métropole à l'attention de la Présidence de la commission de la Métropole à l'attention de la Présidence de la commission de la Métropole de l'enquête publication de l'entre de l'en

de la Métropole à l'attention de la Prassorette de la Cummanu-d'enquête.

Le public réglament consigne ses observations :

Le public réglament réglam

commission d'enquête liendra ses permanences dans les lis suivants : sucuivants : s

Maison de la Métropole 30 novembre 2023 de 14h à 17h

La commission d'erquête act term de recueille fre marques et avis
du public concernant l'ensemble des communes constituant Metz
Métropole, indépendamment du lique del permanent.
La commission d'enquête set ágalement tenue de recueillir l'avis des
propriétaires des monuments hábicynques concernés par les projets de
Les informations relatives au projet de PLUI et à la création des 28
Périmètres Delimités des Aborts, peuvent étre demandées au
responsable du Pôle Menification à la Maison de la des des des la communication de des des l'avis de l'avis

Annonces légales

Contact: tél. 0809 100 167 mail: legalesERV@ebraservices.fr

VILLE DE SAINT-MARIE-AUX-CHÊNES

Location de la chasse communale Procès-verbal relatif à l'affectation du produit de la location



- Surizio gliobari apparimenta i cue projimiente in cui socio del En conséquence, la Maire constate que la majorité qualifiée n'est pas attente pour l'abandon du produit de la chasse à la commune. Par conséquent, le produit sera reversé aux propriétaires. Le procès-verbal sera affiché ce jour et notifie par vole de prese aux propriétaires qui remplissent les confolitions de l'article L 4294- sur la réservation de l'exercice du droit de chasses.

COMMUNE DE METZING 57980

Affectation du produit de la chasse communale

délimités des abords (PDA)

Par arrêté PT n°04/2023 du 03/10/2023, le Président de Metz
Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique dont
Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique dont
Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique dont
Métropole a conservation d'une enquête publique unique dont
Métropole d'une de l'enquête d'une enquête publique unique de l'enguête de Périmètre d'une
Délimités des Abords (PDA)

L'enguête d'une d'une de l'enguête d'une d Au terme de la consultation des proprétaires fonciers et conformément au procès- verbal du 02 octobre 2023, il ressort que le produit de la location de la chasse communale sera abandonné à la commune pour la dure du bail (période du 2 février 2024 au 01 février 2035), les proprétaires souhaitant execuer un droit de fésence et d'enclaires dolvent en informet la maitre par écrit dans les 10 jours à caller de la présente publication. Metzina, le 020 cotobre 2039.

Metzing, le 02 octobre 2023 Le Maire, Femand MEYER

COMMUNE DE REYERSVILLER

Affectation du produit de la chasse

- Nombre de propriétaires qualifiés pour prendre part au vote : 459 - Superficie totale de la chisse communel e 403 ha 83 ares 3762 - Superficie totale de la chisse communel e 403 ha 83 ares 80 ca sont profésiones parties en la commune 311 propriétaires possédant au total 312 ha 83 ares 80 ca, soit 77,49% de la surface pour 67,75% des propriétaires - Attendu que plus des deux liers de propriétaires possédant plus des deux tiers de la superficie de la chase communale se sont pronncies pour l'abandon du profésio de la Cahara a la commune, ce l'abandon du profésio de la Cahara la commune.

COMMUNE DE WOUSTVILLER

Per arrêté du 19 avril 2023, la procédure de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Ubanisme a été engagée, en vue de préciser ou modifier certaines régles pour clarifier leur interprétation, pour être en cohérence et remédier à des difficultés de mises en oeuvre. La mise à disposation du projet conclusée 2023 comme suit : Du 13 actibre 2023 au 13 novembre 2023, consultation du dossier en mairie, 24 rue de Nancy à WOUSTINILER, aux jours et heures habituels d'ouverture : Lundi de 8900 à 1200 et de 14900 à 17900 et d

Le Maire, Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF

francemarchés.com
Le portail d'avis de marchés publics
le plus complet du web

I Plus de 20.000 appels d'offres en cours
1 100% gratuit

COMMUNE DE METZ

Convention de chasse négociée de gré à gré

Le Maire, François GROSDIDIER

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

COMMUNE DE 57690 CREHANGE

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Pauvoir Aljufficatour:
COMMINISE DE CREHANGE - 9, place de l'Hôtel de Ville
S7890 GREHANGE Siret 21570159000014 - Tel : 03.87.94.17.55.
dresse électronique : secretarist general@ville-crehange.fr
Groupement d'acheteurs : NON
Type de procédure :
Procédure adaptée ouverte.
Code CPV 46500000-5.

Code CPV 65500000-5. Marché de Services. Objet de la mise en concurrence : Souscription de contrats d'assurance pour le compte de l'acheteur public. Durée du marché de 24 mois à compter du 1er janvier 2024.

Souseniption de contrats d'assurance pour le compte de l'achéteur publici.

Marchéteur publici.

Marchéteur publici.

Marchéteur publici.

Marchéteur publici.

Marchéteur publici.

Marchéteur publici.

Lot 1 : Assurance Protection fonctionnelle (CPV 86516000-0).

Lot 2 : Assurance automobie (CPV 8651410-0).

Lot 3 : Assurance automobie (CPV 8651410-0).

Marché compontant des tranches: NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageus en fonction des critères énoncés au cariber des Aurges (égélement de nonction des ortières énoncés au cariber des Aurges).

Possibilité d'attribution sans négociation : Out automobilité d'attribution sans négociation : Out automobilité d'attribution sans négociation : Out automobilité d'attribution sans négociation : Out publicie d'attribution

en wird des prides L310-l'et autwarts en assurance, des assurances des assurances des assurances. Documents de la consultation à retirer sur la platforme hitsly/lwww.depc.str. ou e site officide de la marie: http://www.wille-crehange.ff/f/marches-jwww.depc.str. ou la elte officide de la marie: http://www.wille-crehange.ff/f/marches-jwww.duc.str. butsleimte de remise des offres. Lund IG6/11/2633
à 12:00
bate limite de remise des offres. Lund IG6/11/2633
è 12:00
crehanges. False de Hötted GWIB-5/F800 CREHANGE.
Té : 03.87-94.65.85

Avis d'attribution

SM3A

Avis d'attribution

Mission de Maitrise d'Oeuvre pour la réalisation d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage de 60 emplacements à Moyeuvre-Grande

owan Numéro national d'identification SIRET : 20006700700019

Ville
Talange
Code Postal
57825
Groupement de commande
Noulé du marché
Mission de Maitrise d'Oeuwe pour la réalisation d'une Aire d'Accueil
des Gens du Voyage de 50 emplacements à Moyeuwe-Grande
Type de marché
Travaux

Travaux
Description succinte du marché
Mission de Maitrise d'Oeuvre
Mission de Maitrise d'Oeuvre
Menseignements relatifs à l'attribution
Renseignements relatifs à l'attribution
Le Président du SMAs à décide le 22 septembre 2023 d'attribuer le
Le Président du SMAs à décide le 22 septembre 2023 d'attribuer le
Le Président du SMAs à décide le 25 septembre 2023 d'attribuer le
Le Président du SMAs à décide le 25 septembre 2023 d'attribuer le
Le Président de l'autribuer le
Le Président de l'autrib

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

ANNEXE 2 - SECOND AVIS D'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE PAR VOIES DE PRESSES REGIONALES

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

Deuxième avis d'ouverture de l'enquête publique par voie de presse régionale La Semaine du 26 octobre 2023

40 / LA SEMAINE DU 26 OCTOBRE 2023

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION TRIBUNAL Judiciaire de METZ

REGISTRE DES ASSOCIATIONS DE METZ Il a été inscrit le 18/10/2023 au REGISTRE DES ASSOCIATIONS du tribunal judiciaire de METZ N°AMALIA: A2023MET000250

orière : Madame Keles Meryem LE GREFFIER



SUCCESSIONS VACANTES

e Directeur départemental des Finances abliques de Meurthe et Moselle, 50 rue s ponts 54000 NANCY, curatrice/cura-ur de la succession de M. RENAUDIN ristian décédé le 24/09/2013, a établi nventaire. Réf. 0548084897.

SUCCESSIONS VACANTES

Le Directeur départemental des Finances Publiques de Meurthe et Moselle, 50 rue des ponts \$4000 NANCY, curatrice/cura-teur de la succession de Mme FIEFEL Marie décédée le 06/04/2020 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le comporte entité de la succession passif et le comporte entité de la succession (Réf. 0548074/284 différieurement au TJ. Réf. 0548074/284 différieurement au TJ.

SUCCESSIONS VACANTES

Le Directeur départemental des Finances Publiques de Meurthe et Moselle, 50 rue des ponts 54000 NANCY, curatrice/cura-teur de la succession de Mme KOPP Monique Marie décédée le 02/11/2013 a établi Finventaire et le projet de règle-ment du passif. Réf. 0344109607. Auxocosi437

SUCCESSIONS VACANTES

Le Directeur départemental des Finances

Le Directeur départemental des Finances

Evolutions de Meurhe et Moselle, 50 nu
des ponts 5000 NACX cuarricécure

teur de la succession 15,00,2010 à detail

inventaire, le porjet de règlement du passif et le compte rendu de la succession en tout ou partie sur un relevé ou s'est user au sera describé de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera décès de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera describé de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera describé des relevant de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera describé des relevant de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera describé des relevant de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un sera de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un releve de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un releve de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un releve de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un releve de l'accession en tout ou partie sur un relevé ou s'est un relevé ou s'est un relevé ou s'est un relevé ou s'est un relev

SUCCESSIONS VACANTES

Le Directeur départemental des Finances Publiques de Meurthe et Moselle, 50 rue des ponts 54000 NANCY, curatrice/cura-teur de la succession de M. LEG Eugèn décédé le 25/08/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieu-rement au TJ. Réf. 0548101085.

SUCCESSIONS VACANTES

Le Directeur départemental des Finan Publiques de Meurthe et Moselle, 50 des ponts 54000 NANCY, curatrice/cu des ponts 54000 NANCY, curatrice/cura-teur de la succession de Mme SCHLE-GEL Lucie décédée le 11/09/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ.

CRÉANCES **SALARIALES**

AVIS DE DEPOT DES RELEVES DES CREANCES SALARIALES

Avis aux salariés De l'entreprise SASU STOLB ayant siège social 18 Rue du Bois d'Orly 57685 AUGNY

METZ.

Le présent avis fait courir le délai de deux mois dans lequel, sous peine de forclusion, le salarié dont la créance a été omise en tout ou partie sur un relevé ou s'est trouvée contestée, doit saisir le conseil des Prud'hommes.

Maître Marie CAPPELLE Mandataire Judiciaire 15 Quai Félix Maréchal 57000 METZ AJL000041571

AVIS DE DEPOT DES RELEVES DES CREANCES SALARIALES

Avis aux salariés De l'entreprise SARL HEITZ ayant siège social 9 Rue Pasteur 57640 VIGY

Ets secondaires : 26 bis Grand Rue 57300 TREMERY 111 rue de Vallières 57070 METZ 71 rue du Président Roosevelt 57970 YUTZ

Mandataire Judiciaire 15 Quai Félix Maréchal 57000 METZ

Devis gratuit

DIVERS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE METZ METROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE METZ MÉTROPOLE ET PROJETS DE PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS (PDA)

SECONDE PARUTION

Par arrité FT n°14/2023 de 03/10/2023, le Président de Metz Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique dont l'objet porte sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PL/II) arrêté de Metz Métropole et sur les projets de Primètre Dellimide des Arochs (POA). Elle se derfourier pendant d'urbanisme intercommunal (PL/II) arrêté de Metz Métropole et sur les projets de Primètre Dellimide des Arochs (POA). Elle se derfourier pendant d'urbanisme de le l'enquête pablique unique et dans les mairies des 45 communes concernées pur le PL/II. à Amavullera, Ars-Laquenexy, Ars-sur-Morolle, Augy, Verge, Gravelotte, Lury, Jussy, I. a Mass. Laquenexy, La Bas-Sint-Martin, Lessy, Longweilli-lès-Metz, Murins-lès-Metz, Marieulles, Marly, Mécleuves, Metz, Mortingy-les-Metz, Moulta-les-Mex, Coisseville, Noully, Pettre, Pipapeville, Montiguy-les-Metz, Moulta-les-Mex, Coisseville, Noully, Pettre, Pipapeville, Bes-Metz, Saint-Privat-le-Montagne, Saulny, Sey-Chazelles, Vantoux, Vany, Vaux, Vernéville, Wolgins.

Le projet de PLUI définit le droit des sols et exprime le projet d'aménagement et de développement durbles, al Priorizon 2022 pour le 45 communes de Metz Méropole. Il a fail (1-6)tel d'une évaluation environmentalie.

Le projet de création de 28 Prémières Dellimide des Abords (PDA) concerned les projets d'aménages des protection des aux 25 communes, Ces primètres viennen modifier ceux de protection des mountements biotriques existants es tertulurion par une serviule d'utilité piblique annocée au PLUI.

Mer Valéer TROMMETTER, cheffe de projet Environment et risques indus-

Maître Marie CAPPILLE
Madataire Judiciaire
10 SUCCESSIONS VACANTES

Le Director dégartemental des Finances
Publiques de Mearthe et Moscille. 50 miles de l'anguête publique, le public pourra prendre comaissance
de l'anguête du dissiré d'enquête :
AMIS DE DEPOT DES RELEVES
DES GREANCES SALABILES
ALIGOSION

ANIS DE DEPOT DES RELEVES
DES GREANCES SALABILES
SAL CLOSTRAI, ayant siège social
33 Rue de Févres
De l'entreprise
SAS CLOSTRAI, ayant siège social
33 Rue de Févres
SAC CLOSTRAI, ayant siège social
33 Rue de Févres
Le Directeur départemental des Finances
Publiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de Meurite et Moscille, 50 mes
che des l'augustiques de l'augustique de l'augustiques de l'augustiques de l'augustiques de la les lieux de permanences, I
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra prendre comaissance
de l'augustique du disposition dans toutes les mairies des s'ensurées de l'augustique de Meurite de l'augustique de la Métropole et
l'augustique de Meurite de l'augustique de l'augustique de l'augustique l'augustique l'augustique la l'augustique de l'augustique l'augustique l'augustique l'augustique des l'augustiques et l'augustique de l'augustique l'augustique l'augustique l'augustique l'augustique l'augustique l'augustique l'augustique de l'augustique l'augustique l'augustique et l'augustique l'augustique l'augustique l'augustique l'augustiq

• en les envoyant par voie électronique : plui-eurometropole-metz@mail.registre-num

Les observations déposées dans les registres papier et envoyées par publiées sur le site internet suivant : https://www.registre-numerique.fr/plui-eurometropole-metz.

En vue de recueillir les observations orales et écrites du public, la commission d'enquête tiendra ses permanences dans les lieux suivants :

Lieu de la permanence Date et heure

Lieu de la permanence	Date et neure
Mairie de Noisseville	26 octobre 2023 de 13h à 16h
	27 octobre 2023
Mairie de Mécleuves	de 9h à 12h
	27 octobre 2023
Mairie d'Ars-sur-Moselle	de 13h30 à 16h30
	4 novembre 2023
Maison de la Métropole	de 9h30 à 12h
	9 novembre 2023
Mairie de Metz Devant-les-Ponts	de 9h à 12h
Mairie de Metz Oueuleu	9 novembre 2023
	de 14h à 17h
Mairie de	13 novembre 2023
Saint Julien-lès-Metz	de 10h à 13h
Mairie de Peltre	13 novembre 2023
	de 16h à 19h
Mairie de	14 novembre 2023
Lorry-lès-Metz	de 9h à 12h
Lieu de la permanence	Date et heure
	14 novembre 2023
Mairie de Marly	de 15h30 à 18h30
	17 novembre 2023
Mairie d'Amanvillers	de 9h à 12h
Marie J. Mar. Marrow	20 novembre 2023
Mairie de Metz Magny	de 9h à 12h
Mairie de Woippy	20 novembre 2023
manie de wolppy	de 14h à 17h
	25 novembre 2023
Mairie de Metz Vallières	de 9h30 à 12h
Mairie de	de 9h30 à 12h 29 novembre 2023
	de 9h30 à 12h 29 novembre 2023 de 16h à 19h
Mairie de Longeville-lès-Metz	de 9h30 à 12h 29 novembre 2023 de 16h à 19h 30 novembre 2023
Mairie de	de 9h30 à 12h 29 novembre 2023 de 16h à 19h 30 novembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Longeville-lès-Metz	de 9h30 à 12h 29 novembre 2023 de 16h à 19h 30 novembre 2023

La commission d'enquête est tenue de recueillir les remarques et avis du public concernant l'ensemble des communes constituant Metz Métropole, indépendam-ment du liète du le permanence, comment du liète du le permanence, consent de la comment de la comment de la comment de la commentation de des monuments historiques concernés par les projets de périmètres délimités des abords.

des monuments historiques concernes par les projets de Petrunieres destinues des bounds.

Landieris des chaires sur projet de PLU et à la création des 28 Périnitères Dé-burds.

Landieris des Abords, pouvent être demandées au responsable du POIe Planffication à la Mistion de la Métropole.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du cosseir d'enquête publique auprets de poil Perinification de Metz Métropole des l'ouverture de l'enquête publique.

La via su publice ser affiché au siège de Metz. Métropole, dans les mairies des 45 la crime de l'enquête publique.

La via su publice ser affiché au siège de Metz. Métropole, dans les mairies des 45 la commission d'enquête disponer al la PID est d'entraellement public par tout autre procédé en usage dans les communes.

La commission d'enquête disponer à un délai de trente jours pour transmettre au Président de Metz Métropole les dessiers avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions et avis moitrés sur le projet de PLUI et sur les projets de Périnniers Délimités des Abords.

Le rapport et les coutes de Metz Métropole, dans les 45 mairies de la Métropole et en Péfecture durant un an.

ALROSOI1122



Enquête publique sur le projet de Révision du Plan Local d'Urbanis PREMIERE PARUTION

Amencée au PLU, cheff de projet Environnement et risques indureries, est deigné Président du projet de vivion du Plan Local d'Urbanisme, lequelle se défouiers aur une princide de 30 traites, est designé Président du la commission d'enquête par le Vice-Président du jours du 13 novembre 2023 au 13 décembre 2023. Si décembre 2023. Si décembre 2023. Si décembre 2023. Si décembre 2023 au 15 décembre 2023 au Le dossier est consultable

-Sous forme spapier » à la mairie de Verny, aux jours et heures habituels d'ouver ture du 13 novembre 2023 au 13 décembre 2023;
-Sous forme numérique sur le site internet de la commune : www.verny.dr

Durant l'enquête, toute personne sera admise à émettre ses observations, propositions et contrepropositions :

er contrepropositions : - Sur le <mark>registre d'enquête déposé à la mairie</mark> de Verny, aux jours et heures habituels d'ouverture du 13 novembre 2023 au 13 décembre 2023

Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante: plu.enquetepublique@verny.fr

Par vole postale, à l'adresse suivante et à l'attention du commissaire-enquêteur Mairie de Verny- 6 rue de la Mairie- 57420 VERNY

Malire de Verny- 6 rue de la Mairie- 57-820 VERNY

- Pendant les permanences du commissaire-enquêteur, à la mairie de Verny les :
- Landi 13 novembre de 9900 à 12600

- Jeudi 23 novembre de 14000 à 16530

- Vendredi 1 décembre de 14000 à 16530

- Vendredi 1 décembre de 14000 à 16530

- Mercredi 13 décembre de 14000 à 16530

- Mercredi 13 décembre de 14000 à 16530

- Les informations environnementales et l'avis' de l'autorité environnementale se rapportant à l'objet de l'enquête figurent dans le dossier soumis à l'enquête publique, L'active de l'enquête publique de l

Le rapport els conclusions du gromissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, pendant un an à compter de/fa date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet www.veray.fr

AVIS AU PUBLIC Commune de MARLY

CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE

Mulame Laurence CRIGINOUL gérante ne la société dénommée » ROMESS (ENURENES LESUISM » dont les lége psocial et at situé 146, avenue des frankours » METZ (257000) a déposé un dossier de projeté de création d'une chambre funé-grant de l'accident d'une chambre funé-grant de l'accident d'une chambre funé-grant d'une surface, sur la parcelle 33. La chumbre funéraire qui sera aménagée dans un biliment commercial existant d'une surface de 215 m² comprendra : Un hall d'entrée s'aund faccueil de 36 m² avec un sanitaire de 10,26 m².

trois salons de présentation de 27,14 m2, 17,67 m2 et 17,24 m2.

les suivants: du lundi au samedi de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures

le dimanche et les jours fériés de 09 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (avec l'accès entre 12 heures et 14 heures par code uniquement - réservé à la fa-mille)

Cette création est soumise à décision préfectorale après consultation du conseil préfectorale après consultation du conseil municipal de Marly et avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires (CODERST)

COMMUNE DE RUSTROFF (57) LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

17,67 m 2 et 17,24 m².

Le 19 Octobre 2023, le Conseil Municia une salte de précentation de 25,44m 2 et class effigiées.

un gurage de 36,25 m 2 et charge de 18,25 m 2 et charge communale de 272 m pour la géde cates effigiées.

un gurage de 36,25 m 2 et charge de 36,25 m 2 et charge communale de 272 m pour la géde purfaing existant comporte plus de 1 50

minimistre FERARDI Robert demurant 77, noute de Marspich à 37180 TERlité réduite.

Montant de la location : 10 000, -€ par an les niturats culturats:

La Maire du India su samedi de 18 homes de 18 de

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

Deuxième avis d'ouverture de l'enquête publique par voie de presse régionale Le Républicain Lorrain du 26 octobre 2023

Annonces légales

Jeudi 26 octobre 2023

Contact: tél. 0809 100 167 mail: legalesERV@ebraservices.fr

Avis publics

METZ METROPOLE

Avis d'enquête publique unique

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de Metz Metropole et projets de pér délimités des abords (PDA)

Par arrêté PT n°04/2023 du 03/10/2023, le Président de Metz Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique dont l'objet porte sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU) arrêté de Metz Métropole et sur les projets de Pénnétres Le délai pour de 18 de 1

En outre, une version allégée du dossier est disponible dans les leux le permanences. Le permanences berdant loute la duvie de l'enquelle, le public pourte aconsjonre ses he neves habitudes d'ouverture : à la Maison de la Métropole, d'anne les mairies des 45 communes concernées par le projet de PLUI. Le la Métropole à l'attention de la Présidente de la commission le la Métropole à l'attention de la Présidente de la commission la Métropole la l'attention de la Présidente de la commission le la Métropole à l'attention de la Présidente de la commission publication de la commission de la Métropole de la Commission le la Métropole à l'attention de la Présidente de la commission publication de l'action de l'action de la Présidente de la commission de la Métropole de l'attention de la Présidente de la commission de la Métropole de l'action de l'action de l'action de l'action de la présidente de la commission de l'action de l'action

de la Métropole à l'attention de la Présidente de la commission d'enquée.

Le la régistre numérique sur le site internet suivant : https://www.respiernet.org/site-rumérique sur le site internet suivant : https://www.respiernet.merique.sur le site internet suivant : https://www.respiernet.merique.sur le site internet suivant : https://www.respiernet.merights-rumerique-responde-metz-analizegistre-numérique-responde-metz-analizegistre-numérique-responde-metz-analizegistre-numérique-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-réplue-responde-metz-analizegistre-numérique-responde-m

En wet der leturem of enquête tiendra ses permanences dans les lie solviants. On d'enquête tiendra ses permanences dans les lie solviants. On de la collega et al. 18 à 16 h Air Mairie de Mécleuves 27 octobre 2023 de 19 h 3 ch 18 h 3 ch Mairie de Mécleuves 27 octobre 2023 de 19 h 3 ch 18 h 3 ch Mairie de Mécleuves 27 octobre 2023 de 19 h 3 ch 2 h 3 ch 2

Maison de la Métropole 30 novembre 2023 de 14h à 17h

La commission d'enquête est terrou de recueillile res marques et avis
du public concernant l'ensemble des communes constituant Metz
Métropole, indépendamment du lique de la permanental Metz
Métropole, indépendamment du lique de la permanental metz
proprietiares des monuments historiques concensés par les projets de
projetiares des monuments historiques concensés par les projets de
Les informations relatives au projet de PLUI et à la création des 28
Périmètres Delimités des Abords, peuvent étre demandées au
responsable du Pèle Planification à la Maison de la Métropole
prominication de Metz Métropole des l'ouverture de l'enquête publique du pris du pole
Planification de Metz Métropole des l'ouverture de l'enquête publique du
na visa a public sera affinité au selge de Metz Métropole, dans les
communes.

eventuellement public par vol. autre pruceue et usage dans les cumminas. Cumminas de d'enquête disposera d'un délai et prente jours pour transnetter au Président de Metz Métropole les dossiers avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions et avis motivés sur le projet de PLUI et sur les projets de Périmètres Délimités des Abords. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête serrort tenus à la disposition du public au siège de Metz Métropole, dans les 45 maires de la Métropole et en Préfecture d'urant una figure.

LINDRE HAUTE

Location de la chasse communale Par appel d'offres

LOT N° 1
La location de la chasse communale de Lindre haute est effectuée par appel d'offres.
Le lot mis en location est d'une superficie de 238ha 88ares 78ca de plane au prix minimum de 300 euros annue.
Jean de la communa de 300 euros annue.
Le déla pour la remise des offres que de lots pour lesqueis li entend soumissionner.
Le déla pour la remise des offres est fixé au 01 décembre 2023 Téheures, date de réception en matie.
Le de de louis pour la remise des offres est fixé au 01 décembre 2023 Téheures, date de réception en matie.
Le de louis louis de réception en matie.
Le de louis louis de réception en matie.
Le de sactions qu'ills comptent mener contre les dégâts de gibler.
3. La proximité
2. Les actions qu'ills comptent mener contre les dégâts de gibler.
3. La prix les charques de la location peut être consulté à la mairie tous les fundis de 14+00 à 17hout.
Les personnes physiques ou morales qui souhalent faire acte de candidature pour participer à la location de la chasse communale divient adresser le disseir de candidature el laur offre dérin 1 à l'article.
Les dossiers sont rédigés en françaite. 7 et êt ou calier des charges.
Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfais aux contidoris des articles 7, et êt ou calier des charges.
Evels sont admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfais aux contidoris des articles 7, et êt où calier des charges contidoris des articles 7, et êt où calier des charges controlises des articles 7, et êt où calier des charges de la commission consultative communale de chasse de la commission consultative communale de chasse de la commission consultative communale de chasse de la charge de la ch

COMMUNE DE COURCELLES-SUR-NIED

Location de la chasse communale par appel d'offres

Superficie du lot : 328.45 Ha - Mise à prix : 1 500,00 €
Chaque candidat dui répsetter un dosser de candidature (conforme
conforme de l'année de l'année de l'année (conforme
cauquel est jointe son offre.
Le déla pour la remise des offres est fixé au vendredi 8 décembre
2022, date de réception en maiér.
27 rue Metz - 57530 COURCELLES-SUR-NIED.
Le chox du locatie sera effecté à partir des critères suivants :
1, proximité géographique du locataire avec le lieu de chasse,
2, prox, prégétiques,
3, prox, prégétiques,
4, prox, pregétiques,
4, prox, prégétiques,
4, prox, prégétiques,
4, prox, pregétiques,
4, pr

5. sécurité
Le cahier des charges de la location ainsi que le plan de la chasse
communale, peuvent être consultés à la mairie aux heures d'ouverture,
ils seront transmis par courreil sur demande à l'adresse suivante :
accueil@courcellessurnied.com
Courcelles-sur-Nied, le 20 octobre 2023.

Le Maire, Fabrice MULLER

COMMUNE DE GUENVILLER

Location de la chasse communale par appel d'offres

La chasse communale pour la commune de Guerviller est réalisée par appeil d'offres. Le lot mis en location est le suivant : Lot nt *1 : Superilic 28 ha don 30 ha de forêt Chaque candidat doit présenter un dossier de candidature auquel sera joint foffre, sous pis béparé à Tachess suivante ; Mairier à rue de l'Eglise 57470 QUEVNLLER. La déla : 31500 (apu lbus tard), data de réception en Mairie. La choix du locataire sera effectué à partir des critères et selon l'ordre suivant :

Le choix du focataire séra effectué à paint des critères et selon l'ordre suivant :

- Proximité prographique du candidat :

- Proximité prographique du candidat :

- Proximité prographique du candidat :

- Efforts et moyers que le candidat a mis en œuvre précédemment pour préserver les intérêts écologiques et orgégétique - Pint de retait of ses angliers et régularisation des nuisibles - Pint de retait 1500°.

- Pint de retait 1500° de la location peut être consulté en mairie les iours suivants : le mardi de 1700 à 1800° le jeuil de 1700 à 1800° le coul de candidature, devont adresser, pour le 11 décembre 2023 à 1500° au plus tard (date de réception en mairie), le dosser de condidature canhété, le dossier sont rédigée en français.

Seuls sont aémis parintiper à l'appel de 18 de candidation de canhété, le dossier technique comprenant l'offre de prix.

Les dossiers sont rédigée en français.

Seuls sont aémis parintiper à l'appel de 18 de callei des chaptes communales, auront étà agréés par le conseil municipal agrès avis de la commission communale consultative de la chasse.

Date d'envoi à la publication 123/10/2023

374005000

COMMUNE DE PHALSBOURG

Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Adjudication de la chasse communale Avis Public

L'adjudication publique de la chasse communale aura lieu dans les conditions fixées par l'article 6 du cahier des charges type 2024-2033.

conditions fixees par l'arrure o de describent de la Color et la C

superficie : 246ha 41 a fora dont 21 ha 28a 90ca de bois Mise à piri. 2946 Euros.
Pour tous rensegnements, porter de s'adresse à la mairie par mail à rous rensegnements, porter de s'adresse à la mairie par mail à rou directement en mairie aux horaires d'ouverture del unidi au vendreail de BROJ à 12h et de 14h à 17h30, fermeture le jeudi après-mid).
Les personnes physiques ou monaise qui souhaitent faire act de candidature pour participer à l'adjudication publique de la chasse de du calaire des charges type (CFI) pour le vendredit 8 décembre 2023 à 12h00 au plus tard (délai de réception en mairie : accusé de réception, réception de remise na mai propra).
Seuls sont adma à participer aux enchères les candidats qui yayant. Seuls sont adma à participer aux enchères les candidats qui yayant par le Consel Nuncipal après avis de la Commission Consultative Communale de la Chasse.

Le Maire Jean-Louis MADELAINE

COMMUNE D'ALGRANGE

Location de la chasse communale 2024-2033

La location du Lot unique de la chasse communale d'Algrange d'une surface de 295ha11a76ca a été renouvelée le 19 octobre 2023 à l'Amicale des Chasseurs d'Algrange par convention de gré à gré. Le montant annuel de location s'étére à 3 0002 L'attrobuléen du produit de la chasse sera réparti entre les propriétaires

Torriers Le Conseil Municipal a entériné ces décisions lors de ses séances du 12 et du 19 octobre 2023.

Fait à ALGRANGE le 23/10/2023 Le Maire : Patrick PERON

COMMUNE DE MANDEREN RITZING

Location de la chasse communale par appel d'offres Avis public

La chassa communale pour la commune de MANDEREN RITZING indiquié o-classaus est effectuée par appet d'offres. Le oit unique mès en location est le loi N°! superficie 381 hectares, 60 ares, 47 centiares dont 88na, 57a, 20a de bois Mise à prix è 50ff.e six mille cinq cent dix auros. Le délai pour la remise des offres est fixé au 14 décembre 2023, date de réception en marie. Le choix du locataire sera effectué à partir des ontères et selon l'ordre Lie dispersion de l'appendit de la contra de l'appendit de l'appendit de la contra de l'appendit de la contra de l'appendit de l'a

suivants : . Lle dossier de candidature doit être complet . Lles actions menées contre les dégâts de gibier 8. La proximité des candidats

: prix se éventuels projets cynégétiques : plan de gestion cahier des charges de la location peut être consulté à la mairie indant les jours de permanences les lundis et jeudis de 16 heures à

COMMUNE DE WALDHOUSE

Attribution de la Chasse communale

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 18 octobre 2023, a décidé d'attribuer pour la période 2024-2033 par convention de gré à gré le lot unique à M. Gaston JUNG, 13 Rue de la Libération à GUISING pour un montant annuel de 9 370,75 €.

COMMUNE DE NEUFGRANGE

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

Le conseil municipal, dans sa séance du 17 octobre 2023, a décidé d'attribuer à Monsieur Didier SCHOENDORF de Neufgrange, le lot unique par convention de gré à gré pour la période 2024/2033. Prix de la location annuel : 2 000 €

Le Maire S MOMPER

Marchés Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés Publication des procédures Plateforme de dématérialisation

©ebra

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

ANNEXE 3 - LISTE DES PROPRIETAIRES DES MONUMENTS HISTORIQUES CONCERNES PAR LES PROJETS DE PDA

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

Propriétaires des PDA « Monuments historiques de Metz Centre »

Monuments historiques	Nom du propriétaire
Cimetière de l'Est	Commune de Metz
Église Sainte-Ségolène	Commune de Metz
Pont des Thermes	Commune de Metz
Opéra-Théâtre	Commune de Metz
Église Notre-Dame	Commune de Metz
Immeubles 1, 2, 3, 5, 6, 6bis 7 et 11 place de la Comédie	Commune de Metz
Église Saint-Simon-et-Saint-Jude et les bâtiments adjacents	Commune de Metz
Immeuble Place Valladier (anc. 22 rue du Pont Saint- Georges)	Commune de Metz
Ancienne Caserne Chambière	Commune de Metz
Église Saint-Vincent (ancienne Abbatiale)	Commune de Metz
Ancienne Chapelle du Collège des Jésuites (Salle de délibération de l'hôtel de Région)	Commune de Metz
Abbaye Saint-Clément	Commune de Metz
Porte de Bellecroix (Porte de Sarrelouis)	Commune de Metz
Église Saint-Maximin	Commune de Metz
Église Saint-Eucaire	Commune de Metz
Porte des Allemands	Commune de Metz
Fontaine (place Sainte-Croix)	Commune de Metz
Église Saint-Martin	Commune de Metz
Ancienne Église des Trinitaires	Commune de Metz
Maison abbatiale de Saint-Symphorien (ou Hôtel Philippe de Gronnais)	Commune de Metz
Linteau au Bestiaire	Commune de Metz
Vestiges gallo-romains	Commune de Metz
Chapelle Saint-Genest	Commune de Metz
Grenier de Chèvremont	Commune de Metz
Immeuble 19, 21, 23, 25 et 27 rue du Change (ensemble de la Place Saint-Louis)	Commune de Metz
Ancienne Chapelle de la Miséricorde	Commune de Metz
Tour Camoufle	Commune de Metz
Chapelle des Templier	Commune de Metz
Anciens bâtiments militaires	Commune de Metz
Enceinte du Moyen Âge	Commune de Metz
Immeubles 1-63 (impairs) place Saint-Louis	Commune de Metz
Place Saint-Étienne	Commune de Metz
Temple Neuf	Commune de Metz
École Chanteclair-Debussy	Commune de Metz
Cloître du Couvent des Récollets	Commune de Metz
Cloître (1 rue de la Citadelle)	Commune de Metz
Place d'Armes	Commune de Metz
Hôtel de Ville	Commune de Metz
Église Saint-Pierre-aux-Nonnains	Commune de Metz
Cathédrale Saint-Étienne	Etat – Ministère de la Culture
Ancien hôpital militaire, situé dans le Fort Moselle	Département de la Moselle
Ancienne caserne du Cloître	Région Grand Est
Hôtel Saint-Livier	Région Grand Est
Ancienne Abbaye Sainte-Glossinde	Préfecture de la Moselle
Palais de Justice	Etat – Ministère de la Justice
Immeuble 8 place de Chambre	Direction Régionale des Affaires Culturelles
Timile Bote of Place de Chamore	Short regionale and ritialies culturelles

Monuments historiques	Nom du propriétaire
Immeuble 10-12 place Saint-Etienne	Direction Régionale des Affaires Culturelles
Ancienne Chapelle du petit-Saint-Jean	Région Grand Est
Immeuble 8 rue de la Haye	Copropriétaires
Immeuble 12 rue des Bénédictins	Copropriétaires
Immeuble 45 rue Vigne-Saint-Avold	Copropriétaires
Ancienne Église Saint-Étienne-Le-Dépenné	SCI Depenne
Maison 8 rue Mazelle	Propriétaire privé
Hôtel de Burtaigne (4-6 place Charrons)	Copropriétaires
Reste des anciens remparts (Allée de la Tour Au Diable (Au nord et nord-est du collège Arsenal))	Unité Soutien Infrastructure Défense de Metz
Caserne Ney ou caserne du Génie	Unité Soutien Infrastructure Défense de Metz
Palais du Gouverneur	Unité Soutien Infrastructure Défense de Metz
Ancienne Abbaye Saint-Arnould	Unité Soutien Infrastructure Défense de Metz
Immeuble 20 rue de Ladoucette	Copropriétaires
Immeuble 9 rue de la Fontaine	Cabinet Herbeth
Église des Grands-Carmes	Société de développement et d'aménagement de la Moselle
Commanderie Saint-Antoine (7 rue des Piques)	Copropriétaires
Ancien Hôtel de Malte	Hôtel de Ville de Metz
Immeuble 20 rue Chèvremont	Copropriétaires
Synagogue	Communauté Israélite de Metz
Immeuble 8 place Sainte-Croix	Présence Habitat
Immeuble 2 et 4 place Sainte-Croix	Présence Habitat
Maison "des Têtes" (51 en Fournirue)	SGM Persephone
Ancien Hôtel Jobal (12-14 rue du Chanoine Collin)	Copropriétaire
Immeuble 63 bis en Fournirue (Pharmacie Losson), 1 rue de la Chèvre	Propriétaire privé
Hospice Saint-Nicolas	Big Property
Fontaine (Place Saint-Nicolas & Rue de la Fontaine)	Big Property
Hôtel de Gournay	Association Seniors Temps Libre
Immeuble 11 rue de la Fontaine	SCI les Huiliers
Ancien Hôtel de Heu (19-21 rue de la Fontaine)	Copropriétaires
Hôtel du Neufbourg (7 place Saint-Nicolas & 9 rue du Neufbourg)	Copropriétaires
Immeuble 15 rue Maurice Barrès	Copropriétaires
Ancienne Porte de prison (Rue des remparts (transférées de la rue Lassalle à côté du collège Arsenal en 1980))	Hôtel de Ville de Metz
Hôtel du Coëtlosquet (17 rue du Coëtlosquet & 4 rue des trois Boulangers)	Copropriétaires
Hôtel des Arts et Métiers	Comité central des corporations réunies
Hôtel des Postes	SCI Tertiaire mixte
Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	Conseil de Fabrique de l'Eglise Catholique de Sainte-Thérèse
Maison Natale de Verlaine (2 rue haute-Pierre)	Copropriétaires
Immeuble dit "Grand magasin de la Citadelle"	Hôtel de Ville de Metz
Hôtel de Gargan	Vivest Société Anonyme d'Habitations à loyer modéré
Immeuble 14 place Saint-Jacques	SCI du 14 Saint Jacques
Immeubles (ancien parlement)	Hôtel de Ville de Metz
Ancienne École Royale d'Artillerie	SCI Tom
INSCRIT - Quartier Moselle (Place de France)	Ets Public National à Koenigswarter
Immeuble 60 en Fournirue	Propriétaire privé

Monuments historiques	Nom du propriétaire
Immeuble 36 en Fournirue	Propriétaire privé
Collégiale Saint-Sauveur (6 rue du Petit Paris)	Copropriétaires
Immeuble 29 en Jurue	SC JPR Ste Croix
Immeuble 42 rue Saint-Marcel	Copropriétaires
Gare des Chemins de Fer	SNCF
Fontaine Coislin	CARSAT
Immeuble 2 rue de Châtillon	Copropriétaires
Hôtel de la Bulette	BATIGERE Grand Est

Propriétaires des autres PDA

N°PDA	Nom du PDA	Monuments historiques	Communes	Nom du propriétaire
		Cœur métropolitain		
2	Caserne Desvallières	Caserne Desvallières		Etablissement Public Foncier de Grand Est
3	Eglise Sainte-Lucie	Église Sainte-Lucie	Metz	Commune de Metz
4	Fort de Queuleu	Fort de Queuleu	Metz	Département de la Moselle
5	Nécropole Nationale de Chambière	Nécropole Nationale de Metz-Chambière		Unité Soutien Infrastructures Défense de Metz
		Noyau urbain		
		Villa Schock	Le Ban Saint-	Propriétaire privé
6	Villa Schock et Château Lasalle	Ancien Château Lassale	Martin	Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale
7	Château de la Horgne	Château de La Horgne	Montigny-lès- Metz	SAS La Horgne du Sablon
8	Château Fabert et Vieux Pont	Château Fabert	Moulins-les-Metz	Commune de Moulins-les-Metz
0	Chateau Pabert et Vieux Polit	Vieux Pont de Préville	Wiodinis-les-Metz	Commune de Moulins-les-Metz
	Maison du pasteur Ferry, immeuble	Le Migomay - Maison du Pasteur Ferry		Propriétaire privé
9	n°81-83 rue du Général-de-Gaulle et	Immeuble 18 rue de Tignomont	Plappeville	Propriétaire privé
9	immeuble n°18 rue de Tignomont	Immeuble 81, 83 rue du Général de Gaulle	Tappeville	DCV Invest
	Eglise Sainte-Brigide	Eglise Sainte-Brigide		Commune de Plappeville
	Eglise Saint-Quentin, Eglise Saint-	Ouvrage fortifié du Mont Saint-Quentin		Metz Métropole
10	Rémy de Scy et Ouvrage fortifié du	Église Saint-Rémy de Scy	Scy-Chazelles	Commune de Scy-Chazelles
	Mont Saint-Quentin	Église Saint-Quentin de Chazelles		Commune de Scy-Chazelles
11	Chapelle Saint-Barthélémy et Ecole	École primaire publique	Vantoux	Commune de Vantoux
11	primaire publique	Ancienne chapelle Saint-Barthélémy		Commune de Vantoux
12	Château	Château	Woippy	Propriétaire privé
13	Donjon des Gournay	Ancien Donjon des Gournay (78-80 rue du Général de Gaulle)	Longeville-les- Metz	Copropriétaires
		Couronne métropolitaine		
14	Château de Mercy et sa Chapelle	Château de Mercy et sa chapelle	Ars-Laquenexy	WYNN Patrimoine
15	42-44 rue du Maréchal Foch	42 rue du Maréchal Foch		Copropriétaires
13		44 rue du Maréchal Foch	Ars-sur-Moselle	SCI Amphigo
16	Vestiges de l'aqueduc gallo-romain et	Vestiges de l'aqueduc gallo-romain		Commune d'Ars sur Moselle

N°PDA	Nom du PDA	Monuments historiques	Communes	Nom du propriétaire
	son bassin de décantation	Bassin de décantation		Commune d'Ars sur Moselle
17	Site archéologique du Mont-Saint-	Site archéologique du Mont-Saint-Germain	Châtel-Saint-	Commune de Châtel-Saint-Germain
17	Germain et Château de Chahury	Château de Chahury	Germain	Le Château de Chahury
18	Eglise Saint-Hilaire	Église Saint-Hilaire de Jussy	Jussy	Commune de Jussy
19	Site archéologique	Site archéologique de la Maxe (secteur de la Grange d'Anvie)	La Maxe	Propriétaire privé
20	Eglise Saint-Gorgon et le mur du cimetière	Église Saint-Gorgon	Lessy	Commune de Lessy
21	Châtagu Espagna at Eglisa Saint Diarra	Château Espagne	May	Propriétaire privé
21	Château Espagne et Eglise Saint-Pierre	Église Saint-Pierre	Mey	Commune de Mey
22	Monument du Souvenir français	Monument du Souvenir Français	Noisseville	Association Souvenir Français
23	Pressoir à bascule	Pressoir à bascule	Nouilly	Propriétaire privé
24	Eglise Saint-Georges	Église Saint-Georges	Roncourt	Commune de Roncourt
25	Porte de l'ancien cimetière	Ancien cimetière	Saint-Privat-la- Montagne	Commune de Saint-Privat-la-Montagne
26	Château Buzelet	Château Buzelet	Sainte-Ruffine	Propriétaire privé
27	Croix monumentale	Croix monumentale	Vany	Conseil de Fabrique de Failly La Salette
28	Eglise Saint-Rémy	Église Saint-Rémy de Vaux	Vaux	Commune de Vaux

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

ANNEXE 4 - MODELE DE COURRIER ENVOYE A UN PROPRIETAIRE DE MONUMENT HISTORIQUE CONCERNE PAR LES PROJETS DE PDA

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

Commission d'Enquête publique du PLUi de l'Eurométropole de Metz et des Périmètres Délimités des Abords Valérie TROMMETTER, Marie-Elisabeth BECKER et Alain FABER

> Destinataire Adresse Suite adresse

<u>Sujet</u>: Consultation relative au projet des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques dont vous êtes propriétaires ou affectataire domanial Courrier recommandé avec accusé de réception

Metz le..... octobre 2023

Madame, Monsieur,

Lors de la délibération du Conseil Métropolitain le 2 octobre 2023, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz Métropole a été arrêté. Vingt huit projets de Périmètres Délimités des Abords (PDA) ont été proposés pour les monuments historiques présents dans 23 communes de Metz Métropole. Ces périmètres viennent modifier ceux existants de protection des monuments historiques et se traduiront par une servitude d'utilité publique annexée au PLUi.

Une **enquête publique** sera organisée du 23 octobre 2023 à 9h00 au 01 décembre 2023 à 17h00, à la Maison de la Métropole, siège de l'enquête, et dans les mairies des 45 communes-membres afin de recueillir les observations du public avant l'approbation des projets de PLUi et de PDA. A cet effet, le Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné une Commission d'Enquête dont nous sommes les membres.

Vous avez été identifié comme étant un propriétaire ou un affectataire domanial d'un (ou de plusieurs) monument(s) historique(s) concerné(s). A cet effet, et en application de l'article R. 621-93 du Code du patrimoine, nous sommes tenus de vous consulter pour recueilli votre avis sur le(s) projet(s) de PDA vous concernant et de consigner le résultat de cette consultation dans le rapport que nous rédigerons à l'issue de l'enquête publique.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

Où trouver le(s) projet(s) de PDA?

Le(s) projet(s) de PDA vous concernant est(sont) consultable(s) pendant toute la durée de l'enquête publique sur :

- En version informatique:
 - sur un poste informatique mis à disposition dans toutes les mairies des communes membres de la métropole, les mairies annexes de Metz de Plantières-Queuleu, Magny et Vallières ainsi qu'à la Maison de la Métropole qui sera le siège de l'enquête publique (1 place du Parlement de Metz, CS 30353 – 57011 Metz Cedex 1); pendant leurs horaires d'ouverture,
 - o sur le site internet de la Métropole de Metz dédié au PLUi à l'adresse suivante : https://plui.eurometropolemetz.eu/,
 - o sur le site du registre numérique à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/plui-eurometropole-metz,
- En version papier pendant les horaires d'ouverture et selon les secteurs de présence des monuments historiques définis ci-après :
 - Pour tous les secteurs, à la Maison de la Métropole (1 place du Parlement de Metz, CS 30353 – 57011 Metz Cedex 1),
 - Pour le secteur n°6, aux mairies annexes de quartiers de Metz-Devant-les-Ponts, Metz-Magny, Metz-Plantières-Queuleu et Metz-Vallières,
 - o Pour le secteur n°1, aux mairies de Noisseville et de Saint-Julien-les-Metz,
 - o Pour le secteur n°2, aux mairies de Mécleuves et de Peltre,
 - o Pour le secteur n°4, aux mairies d'Armanvillers et d'Ars-sur-Moselle,
 - o Pour le secteur n°5, aux mairies de Lorry-les-Metz et de Woippy.

Communes du SECTEUR 1	Mey, Noisseville, Nouilly, Vantoux, Vany
Communes du SECTEUR 2	Ars-Laquenexy
Communes du SECTEUR 4	Ars-sur-Moselle, Châtel-Saint-Germain, Jussy, Moulins-lès-Metz, Roncourt, Sainte-Ruffine, Saint-Privat-la-Montagne, Vaux
Communes du SECTEUR 5	LaMaxe, Lessy, Plappeville, Scy-Chazelles, Woippy
Communes du SECTEUR 6	Le Ban-Saint-Martin, Longeville-lès-Metz, Metz, Montigny-lès- Metz

Comment envoyer votre avis à la commission d'enquête publique et avant quelle date ?

Votre avis devra nous parvenir avant le 1^{er} décembre 2023 cachet de la Poste faisant foi. A cet effet, vous pouvez renvoyer le coupon ci-dessous :

- Par courrier, à la Maison de la Métropole (1 place du Parlement de Metz, CS 30353 57011 Metz Cedex 1) à l'attention de la Présidente de la commission d'enquête,
- Par courriel à l'adresse suivante : plui-eurometropole-metz@mail.registre-numerique.fr, mais vous pouvez également le remettre en mains propres aux membres de la commission d'enquête lors des permanences suivantes :

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

Lieu de la permanence	Date et heure	Lieu de la permanence	Date et heure
Mairie de Noisseville	26 octobre 2023 de 13h à 16h	Mairie de Marly	14 novembre 2023 de 15h30 à 18h30
Mairie de Mécleuves	27 octobre 2023 de 9h à 12h	Mairie d'Amanvillers	17 novembre 2023 de 9h à 12h
Mairie d'Ars-sur-Moselle	27 octobre 2023 de 13h30 à 16h30	Mairie de Metz Magny	20 novembre 2023 de 9h à 12h
Maison de la Métropole	4 novembre 2023 de 9h30 à 12h	Mairie de Woippy	20 novembre 2023 de 14h à 17h
Mairie de Metz Devant-les-Ponts	9 novembre 2023 de 9h à 12h	Mairie de Metz Vallières	25 novembre 2023 de 9h30 à 12h
Mairie de Metz Queuleu	9 novembre 2023 de 14h à 17h	Mairie de Longeville-lès-Metz	29 novembre 2023 de 16h à 19h
Mairie de Saint Julien-lès-Metz	13 novembre 2023 de 10h à 13h	Salle polyvalente de Fey (1 rue de l'école à Fey)	30 novembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Peltre	13 novembre 2023 de 16h à 19h	Maison de la Métropole	30 novembre 2023 de 14h à 17h
Mairie de Lorry-lès-Metz	14 novembre 2023 de 9h à 12h		

Dans l'attente de recevoir votre avis, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la Commission d'enquête publique Valérie TROMMETTER, Marie-Elisabeth BECKER, Alain FABER

• •	étaire :		
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des	:		
Avis sur le projet de PDA:	Favorable	Défavorable □	
Observation:			
	•••••		
	•••••		
	•••••	•••••	
	•••••		
	•••••		
	•••••		
Si le propriétaire a un autre monument (à reproduire autant de fois que nécessaire) Nom du Monument Historique :			
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique	: :	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	: :	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	
Nom du Monument Historique : Adresse du Monument Historique Nom de Périmètre Délimité des Avis sur le projet de PDA :	:	······································	

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

ANNEXE 5 - REPONSES DES PROPRIETAIRES DES MONUMENTS HISTORIQUES CONCERNES PAR LES PROJETS DE PDA

Tableau 1 – Réponses des consultations sur le PDA « Monuments historiques de Metz Centre »

Monuments historiques	Nom du propriétaire	Avis	Commentaires éventuels	
Cimetière de l'Est	Commune de Metz	Favorable	-	
Église Sainte-Ségolène	Commune de Metz	Favorable	-	
Pont des Thermes	Commune de Metz	Favorable	-	
Opéra-Théâtre	Commune de Metz	Favorable	-	
Église Notre-Dame	Commune de Metz	Favorable	-	
Immeubles 1, 2, 3, 5, 6, 6bis 7 et 11 place de la Comédie	Commune de Metz	Favorable	-	
Église Saint-Simon-et-Saint-Jude et les bâtiments adjacents	Commune de Metz	Favorable	-	
Immeuble Place Valladier (anc. 22 rue du Pont Saint-Georges)	Commune de Metz	Favorable	-	
Ancienne Caserne Chambière	Commune de Metz	Favorable	-	
Église Saint-Vincent (ancienne Abbatiale)	Commune de Metz	Favorable	-	
Ancienne Chapelle du Collège des Jésuites (Salle de délibération de l'hôtel de Région)	Commune de Metz	Favorable	-	
Abbaye Saint-Clément	Commune de Metz	Favorable	-	
Porte de Bellecroix (Porte de Sarrelouis)	Commune de Metz	Favorable	-	
Église Saint-Maximin	Commune de Metz	Favorable	-	
Église Saint-Eucaire	Commune de Metz	Favorable	-	
Porte des Allemands	Commune de Metz	Favorable	-	
Fontaine (place Sainte-Croix)	Commune de Metz	Favorable	-	
Église Saint-Martin	Commune de Metz	Favorable	-	
Ancienne Église des Trinitaires	Commune de Metz	Favorable	-	
Maison abbatiale de Saint-Symphorien (ou Hôtel Philippe de Gronnais)	Commune de Metz	Favorable	-	
Linteau au Bestiaire	Commune de Metz	Favorable	-	
Vestiges gallo-romains	Commune de Metz	Favorable	-	
Chapelle Saint-Genest	Commune de Metz	Favorable	-	
Grenier de Chèvremont	Commune de Metz	Favorable	-	
Immeuble 19, 21, 23, 25 et 27 rue du Change (ensemble de la Place Saint-Louis)	Commune de Metz	Favorable	-	
Ancienne Chapelle de la Miséricorde	Commune de Metz	Favorable	-	

Monuments historiques	Nom du propriétaire	Avis	Commentaires éventuels		
Tour Camoufle	Commune de Metz	Favorable	-		
Chapelle des Templier	Commune de Metz	Favorable	-		
Anciens bâtiments militaires	Commune de Metz	Favorable	-		
Enceinte du Moyen Âge	Commune de Metz	Favorable	-		
Immeubles 1-63 (impairs) place Saint-Louis	Commune de Metz	Favorable	-		
Place Saint-Étienne	Commune de Metz	Favorable	-		
Temple Neuf	Commune de Metz	Favorable	-		
École Chanteclair-Debussy	Commune de Metz	Favorable	-		
Cloître du Couvent des Récollets	Commune de Metz	Favorable	-		
Cloître (1 rue de la Citadelle)	Commune de Metz	Favorable	-		
Place d'Armes	Commune de Metz	Favorable	-		
Hôtel de Ville	Commune de Metz	Favorable	-		
Église Saint-Pierre-aux-Nonnains	Commune de Metz	Favorable	-		
Cathédrale Saint-Étienne	Etat – Ministère de la Culture	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Ancien hôpital militaire, situé dans le Fort Moselle	Département de la Moselle	Favorable	-		
Ancienne caserne du Cloître	Région Grand Est	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Hôtel Saint-Livier	Région Grand Est	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Ancienne Abbaye Sainte-Glossinde	Préfecture de la Moselle	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Palais de Justice	Etat – Ministère de la Justice	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Immeuble 8 place de Chambre	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Favorable	-		
Immeuble 10-12 place Saint-Etienne	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Favorable	-		
Ancienne Chapelle du petit-Saint-Jean	Région Grand Est	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Immeuble 8 rue de la Haye	Copropriétaires	-	4 propriétaires consultés, 4 recommandés réceptionnés, pas d'avis formulé		
Immeuble 12 rue des Bénédictins	Copropriétaires	-	Le syndic de la copropriété (SOREC IMMOBILIER) a été consulté pour communication aux copropriétaires, recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Immeuble 45 rue Vigne-Saint-Avold	Copropriétaires	-	4 propriétaires consultés, 4 recommandés réceptionnés, pas d'avis formulé		
Ancienne Église Saint-Étienne-Le-Dépenné	SCI Depenne	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Maison 8 rue Mazelle	Propriétaire privé	-	Destinataire inconnu à l'adresse		

Monuments historiques	Nom du propriétaire	Avis	Commentaires éventuels
Hôtel de Burtaigne (4-6 place Charrons)	Copropriétaires	-	Le syndic de la copropriété (FONCIA) a été consulté pour communication aux copropriétaires, recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Reste des anciens remparts (Allée de la Tour Au Diable (Au nord et nord-est du collège Arsenal))	Unité Soutien Infrastructure Défense de Metz	ı	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Caserne Ney ou caserne du Génie	Unité Soutien Infrastructure Défense de Metz	ı	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Palais du Gouverneur	Unité Soutien Infrastructure Défense de Metz	1	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Ancienne Abbaye Saint-Arnould	Unité Soutien Infrastructure Défense de Metz	ı	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Immeuble 20 rue de Ladoucette	Copropriétaires	Favorable (6 copropriétaires)	Le syndic de la copropriété (SOMEGIM) a été consulté pour communication aux copropriétaires, recommandé réceptionné, 6 avis favorable formulés
Immeuble 9 rue de la Fontaine	Cabinet Herbeth	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Église des Grands-Carmes	Société de développement et d'aménagement de la Moselle	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Commanderie Saint-Antoine (7 rue des Piques)	Copropriétaires	Favorable (1 copropriétaire)	8 propriétaires consultés, 5 recommandé réceptionné, 1 avis favorable formulé
Ancien Hôtel de Malte	Hôtel de Ville de Metz	-	Recommandé avisé non réclamé
Immeuble 20 rue Chèvremont	Copropriétaires	-	Le syndic de la copropriété (FONCIA) a été consulté pour communication aux copropriétaires, recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Synagogue	Communauté Israélite de Metz	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Immeuble 8 place Sainte-Croix	Présence Habitat	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Immeuble 2 et 4 place Sainte-Croix	Présence Habitat	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Maison "des Têtes" (51 en Fournirue)	SGM Persephone	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Ancien Hôtel Jobal (12-14 rue du Chanoine Collin)	Copropriétaire	-	Le syndic de la copropriété (FONCIA) a été consulté pour communication aux copropriétaires, recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Immeuble 63 bis en Fournirue (Pharmacie Losson), 1 rue de la Chèvre	Propriétaire privé	-	Destinataire inconnu à l'adresse
Hospice Saint-Nicolas	Big Property	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Fontaine (Place Saint-Nicolas & Rue de la Fontaine)	S BIG Property I - I Recomman		Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé

Monuments historiques	Nom du propriétaire	Avis	Commentaires éventuels
Hôtel de Gournay	Association Seniors Temps Libre	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Immeuble 11 rue de la Fontaine	SCI les Huiliers	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Ancien Hôtel de Heu (19-21 rue de la Fontaine)	Copropriétaires	-	6 propriétaires consultés, 5 recommandés réceptionnés, pas d'avis formulé
Hôtel du Neufbourg (7 place Saint-Nicolas & 9 rue du Neufbourg)	Favorable (1 copropriétaires Défavorable (1 copropriétaire) Défavorable (1 copropriétaire) Défavorable (1 copropriétaire) Défavorable (1 copropriétaire) Les Copropriétaires du 9 rue du Neufbo		Le syndic de la copropriété du Place Saint-Nicolas (BELSIM Immobilier) a été consulté pour communication aux copropriétaires, recommandé réceptionné, 1 avis favorable formulé, 1 avis défavorable formulé (Documentation indigeste, incompréhensible. Impossible de se positionner. Manque de clarté. Abstention dans le doute) Les Copropriétaires du 9 rue du Neufbourg n'ont pas été consultés
Immeuble 15 rue Maurice Barrès	Copropriétaires	-	6 propriétaires consultés, 5 recommandés réceptionnés, pas d'avis formulé
Ancienne Porte de prison (Rue des remparts (transférées de la rue Lassalle à côté du collège Arsenal en 1980))	Hôtel de Ville de Metz	-	Recommandé avisé non réclamé
Hôtel du Coëtlosquet (17 rue du Coëtlosquet & 4 rue des trois Boulangers)	Copropriétaires	Favorable (2 copropriétaires)	Le syndic de la copropriété du 4 rue des trois Boulanges (Agence Immobilière NEXITY) a été consulté pour communication aux copropriétaires, recommandé réceptionné, 2 avis favorable formulés Les Copropriétaires du 17 rue du Coëtlosquet n'ont pas été consultés
Hôtel des Arts et Métiers	Comité central des corporations réunies	Favorable	-
Hôtel des Postes	SCI Tertiaire mixte	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	Conseil de Fabrique de l'Eglise Catholique de Sainte-Thérèse	-	Recommandé avisé non réclamé
Maison Natale de Verlaine (2 rue haute-Pierre)	Copropriétaires	-	2 propriétaires consultés, 2 destinataires inconnus à l'adresse
Immeuble dit "Grand magasin de la Citadelle"	Hôtel de Ville de Metz	-	Recommandé avisé non réclamé
Hôtel de Gargan	Vivest Société Anonyme d'Habitations à loyer modéré	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
Immeuble 14 place Saint-Jacques	SCI du 14 Saint Jacques	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé

Monuments historiques	historiques Nom du propriétaire		Commentaires éventuels		
Immeubles (ancien parlement)	Hôtel de Ville de Metz	-	Recommandé avisé non réclamé		
Ancienne École Royale d'Artillerie	SCI Tom	-	Destinataire inconnu à l'adresse		
INSCRIT - Quartier Moselle (Place de France)	Moselle (Place de France) Ets Public National à Koenigswarter Rec		Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Immeuble 60 en Fournirue	Propriétaire privé	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Immeuble 36 en Fournirue	Propriétaire privé	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Collégiale Saint-Sauveur (6 rue du Petit Paris)	Copropriétaires	-	Destinataire inconnu à l'adresse (car absence de nom)		
Immeuble 29 en Jurue	SC JPR Ste Croix	-	Recommandé avisé non réclamé		
Immeuble 42 rue Saint-Marcel	Copropriétaires	Copropriétaires - Le syndic de la copropriété (RGR Gestion Consei communication aux copr réceptionné, pas			
Gare des Chemins de Fer	SNCF	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Fontaine Coislin	CARSAT	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé		
Immeuble 2 rue de Châtillon	Copropriétaires	Favorable (3 copropriétaires)	9 propriétaires consultés, 5 recommandés réceptionnés, 3 avis favorable formulés		
Hôtel de la Bulette	BATIGERE Grand Est	Favorable	-		

Tableau 2 – Réponses des consultations sur les autres PDA

N°PDA	Nom du PDA	Monuments historiques	Communes	Nom du propriétaire	Avis	Commentaires éventuels	
Cœur métropolitain							
2	Caserne Desvallières	Caserne Desvallières		Etablissement Public Foncier de Grand Est	Favorable	-	
3	Eglise Sainte-Lucie	Église Sainte-Lucie		Commune de Metz	Favorable	-	
4	Fort de Queuleu	Fort de Queuleu	Metz	Département de la Moselle	-	Le Département a répondu qu'il n'est pas le propriétaire et que c'est l'Etat	
5	Nécropole Nationale de Chambière	Nécropole Nationale de Metz- Chambière		Unité Soutien Infrastructures Défense de Metz	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
			Noyauı	urbain			
		Villa Schock		Propriétaire privé	Défavorable	Voir courrier n°37	
6	Villa Schock et Château Lasalle	Ancien Château Lassale	Le Ban Saint- Martin	Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
7	Château de la Horgne	Château de La Horgne	Montigny-lès- Metz	SAS La Horgne du Sablon	Favorable	-	
8	Château Fabert et	Château Fabert	Moulins-les-	Commune de Moulins-les-Metz	Favorable	-	
8	Vieux Pont	Vieux Pont de Préville	Metz	Commune de Moulins-les-Metz	Favorable	-	
	Maison du pasteur Ferry, immeuble	Le Migomay - Maison du Pasteur Ferry		Propriétaire privé	-	Destinataire inconnu à l'adresse	
9	n°81-83 rue du Général-de-Gaulle et	Immeuble 18 rue de Tignomont	Dlamazzilla	Propriétaire privé	Favorable	Indique que l'immeuble est au n°16	
9	immeuble n°18 rue	Immeuble 81, 83 rue du Général de Gaulle	Plappeville	DCV Invest	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
	de Tignomont Eglise Sainte-Brigide	Eglise Sainte-Brigide		Commune de Plappeville	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
	Eglise Saint-Quentin, Eglise Saint-Rémy de	Ouvrage fortifié du Mont Saint- Quentin		Metz Métropole	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
10	Scy et Ouvrage	Église Saint-Rémy de Scy	Scy-Chazelles	Commune de Scy-Chazelles	Favorable	-	
	fortifié du Mont Saint-Quentin	Église Saint-Quentin de Chazelles		Commune de Scy-Chazelles	Favorable	-	
	Chapelle Saint-	École primaire publique		Commune de Vantoux	Favorable	-	
11	Barthélémy et Ecole primaire publique	Ancienne chapelle Saint- Barthélémy	Vantoux	Commune de Vantoux	Favorable	-	

N°PDA	Nom du PDA	Monuments historiques	Communes	Nom du propriétaire	Avis	Commentaires éventuels	
12	Château	Château	Woippy	Propriétaire privé	-	Pli avisé non réclamé	
13	Donjon des Gournay	Ancien Donjon des Gournay (78-80 rue du Général de Gaulle)	Longeville-les- Metz	Copropriétaires	-	Le syndic de la copropriété (FONCIA) a été consulté pour communication aux copropriétaires, recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
			Couronne mé	tropolitaine			
14	Château de Mercy et sa Chapelle	Château de Mercy et sa chapelle	Ars-Laquenexy	WYNN Patrimoine	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
15	42-44 rue du Maréchal Foch	42 rue du Maréchal Foch		Copropriétaires	-	6 propriétaires consultés, 5 recommandés réceptionnés, pas d'avis formulé	
	Marechai Foch	44 rue du Maréchal Foch	Ars-sur-Moselle	1	SCI Amphigo		Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
16	Vestiges de l'aqueduc gallo-romain et son bassin de décantation	Vestiges de l'aqueduc gallo- romain		Commune d'Ars sur Moselle	-	La commune a répondu qu'elle n'était pas propriétaire (observation n°6-Ars-sur- Moselle	
16		Bassin de décantation			Commune d'Ars sur Moselle	-	La commune a répondu qu'elle n'était pas propriétaire (observation n°6-Ars-sur- Moselle
17	Site archéologique du Mont-Saint-Germain	Site archéologique du Mont- Saint-Germain	Châtel-Saint-	Commune de Châtel-Saint- Germain	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
17	et Château de Chahury	Château de Chahury	Germain	Le Château de Chahury	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
18	Eglise Saint-Hilaire	Église Saint-Hilaire de Jussy	Jussy	Commune de Jussy	Favorable	-	
19	Site archéologique	Site archéologique de la Maxe (secteur de la Grange d'Anvie)	La Maxe	Propriétaire privé	-	Destinataire inconnu à l'adresse	
20	Eglise Saint-Gorgon et le mur du cimetière	Église Saint-Gorgon	Lessy	Commune de Lessy	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé	
21	Château Espagne et Eglise Saint-Pierre	Château Espagne Église Saint-Pierre	Mey	Propriétaire privé Commune de Mey	- Favorable	Destinataire inconnu à l'adresse	
22	Monument du Souvenir français	Monument du Souvenir Français	Noisseville	Association Souvenir Français	-	Destinataire inconnu à l'adresse	
23	Pressoir à bascule	Pressoir à bascule	Nouilly	Propriétaire privé	-	Recommandé réceptionné, pas	

N°PDA	Nom du PDA	Monuments historiques	Communes	Nom du propriétaire	Avis	Commentaires éventuels
						d'avis formulé
24	Eglise Saint-Georges	Église Saint-Georges	Roncourt	Commune de Roncourt	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
25	Porte de l'ancien cimetière	Ancien cimetière	Saint-Privat-la- Montagne	Commune de Saint-Privat-la- Montagne	Favorable	-
26	Château Buzelet	Château Buzelet	Sainte-Ruffine	Propriétaire privé	-	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
27	Croix monumentale	Croix monumentale	Vany	Conseil de Fabrique de Failly La Salette	1	Recommandé réceptionné, pas d'avis formulé
28	Eglise Saint-Rémy	Église Saint-Rémy de Vaux	Vaux	Commune de Vaux	Favorable	-

Enquête publique unique Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques
ANNEXE 6 - PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

ANNEXE 7 - MEMOIRE EN REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

ANNEXE 8 - DEMANDE DE PROLONGATION DE DELAI POUR LE RENDU DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS MOTIVEES ET REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de METZ Métropole et des périmètres délimités des abords des monuments historiques

ANNEXE 9 – CERTIFICATS D'AFFICHAGE